

ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DU SACRE-CŒUR – LAUSANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 23 MAI 2017

Après une prière dite par l'abbé Marc Donzé, paroissien et ancien vicaire épiscopal, la présidente du Conseil de paroisse, Lucienne Giordano, ouvre l'assemblée, salue les personnes présentes et cite celles qui se sont excusées. Un droit de vote exceptionnel est accordé, sans opposition, à quelques personnes présentes, actives dans la paroisse, mais n'habitant pas ou plus sur son territoire. Convoquée dans les formes et délais statutaires, l'assemblée paroissiale peut délibérer valablement selon l'ordre du jour, qui comprend cette fois-ci 3 parties :

- les affaires administratives, puis
- l'accueil à la paroisse, et enfin
- la vie pastorale.

Partie administrative

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 05.06.2016

La lecture du PV paru dans le bulletin paroissial du mois de décembre 2016 n'est pas demandée et aucune remarque n'est formulée ; il est réputé adopté.

2. Rapport de gestion du Conseil de paroisse

a) Activités du Conseil – rapport de la présidente

Rappelant la candidature au poste de décan, évoquée lors de la dernière assemblée, de Martin Heinzmann, notre vice-président et trésorier, Lucienne Giordano note qu'il a été effectivement élu à cette fonction et qu'il a dû se retirer du Conseil de sorte que nous avons dû désigner un nouveau vice-président et un nouveau trésorier. Il est remercié par acclamations de l'assemblée pour son engagement. Ainsi, le Conseil a siégé dans la composition suivante : notre curé l'Abbé Gabriel Pittet, Cristina Peduto, vice-présidente, Bruno Migliarini, trésorier, Antoine Mbombo Tshimanga, dévoué à l'informatique et communication ainsi que lien avec le Conseil pastoral, Alain-Gérard Scherwey, responsable du fonds de solidarité et secrétaire du Conseil, Yannick Le Moigne, chargé des relations avec le personnel, ainsi que Lucienne Giordano, présidente.

Depuis la dernière assemblée, le Conseil de paroisse s'est réuni à 11 reprises, souvent durant plusieurs heures et parfois jusqu'au petit matin! Ceci sans compter toutes les activités hors Conseil que les uns et les autres ont consacré à notre paroisse. Les conseillers de paroisse sont remerciés par la présidente pour leur travail, leur engagement et leur soutien constant, et applaudis par l'assemblée.

L'année dernière, mandat avait été donné au Conseil de présenter un projet pour le futur des locaux paroissiaux de Mon-Gré, au Boulevard de Grancy. Ce point sera abordé en détail dans la partie dédiée aux projets.

Le Conseil a par ailleurs traité normalement les **affaires courantes** de l'association. Il a notamment abordé la question de l'arrivée de la mission de langue espagnole. Après moult

discussions et négociations avec la FEDEC-VD ainsi qu'avec la communauté hispanophone, nous avons trouvé des solutions, organisé le logement des prêtres et mis en place l'infrastructure nécessaire. Ces efforts ont permis de recevoir nos amis de langue espagnole et le père Paulino adressera quelques mots tout à l'heure, selon le point 6b de l'ordre du jour.

Nous avons également eu des contacts et observé la situation du refuge dans nos locaux de Mon-Gré, afin que les choses se passent au mieux. Quelques échanges fructueux avec des paroissiens, diverses activités en faveur des protégés du collectif R ont eu lieu. Notre évêque Monseigneur Charles Morerod est passé sur place se rendre compte de la situation : Un signe bienvenu que l'activité de notre paroisse a contribué à la réflexion sur le sujet délicat de l'accueil de migrants. La situation de ces personnes concernées par les accords de Dublin est loin de se détendre, sur le plan politique. Dans ce contexte, et vu les expériences, le Conseil de paroisse a approuvé une prolongation de la convention d'hébergement, à ce stade, jusqu'à cet automne.

Un grand, un profond et sincère MERCI au personnel de notre Association paroissiale, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'engagent dans les diverses activités paroissiales, groupements, activités pastorales, organisation des manifestations musicales, festivités du Centième, participations aux célébrations. « Sans vous, votre énergie, votre talent, votre constance, notre paroisse ne serait pas ce qu'elle est. »

b) Rapport relatif aux immeubles

La parole est donnée à Tanneguy Lestiboudois, mandaté pour s'occuper de nos immeubles, qui détaille les actions d'entretien et d'aménagement des salles paroissiales, de la cure et de nos trois immeubles, en lien avec nos gérances mandatées.

Des bacs végétalisés ont été installés devant le Beau-Rivage n°7, suite aux travaux de rénovation de la façade réalisés durant l'été 2015, afin d'embellir l'entrée de l'immeuble.

Pour le Beau-Rivage n°5, un local poussettes et à petits vélos a été aménagé au rez-de-chaussée, avec attaches murales et bacs de rangement afin de maintenir cet espace, situé à l'entrée de l'immeuble, propre et rangé.

Pour accueillir la communauté espagnole dans les meilleures conditions, un nouveau secrétariat destiné à cette mission linguistique a été créé dans les locaux du ch. Beau-Rivage 1. Le plan de cette nouvelle pièce est projeté à l'écran.

Notre centrale téléphonique, en passe de devenir caduque avec la fin programmée des lignes analogiques, a dû être changé. A l'issue d'un appel d'offre, nous avons finalement retenu l'opérateur Sunrise.

Concernant la cession par la commune de Lausanne des 11m², situé à l'entrée du parvis de l'association Paroissiale du Sacré-Cœur, le montant de CHF 9'200 annoncé lors de notre dernière assemblée générale a été versé à la commune et la signature définitive a eu lieu chez le notaire le lundi 7 novembre dernier.

Après la réparation du mur du parvis, avec démontage et remontage de l'œuvre artistique réalisée par Madame Bolli, nous avons à nouveau découvert des éclats dans le mur de la rampe. Ces éclats avaient été réparés provisoirement pour le centenaire et nous avons décidé de nous donner le temps d'analyser la situation, afin de bien comprendre la cause de ce problème. Or, durant l'hiver 2016-2017 de nouveaux éclats sont apparus! Nous avons provisoirement posé des scotchs blancs pour assurer la sécurité du lieu et allons maintenant mandater un ingénieur indépendant pour dresser un état des lieux avant de prendre contact à nouveau avec notre assurance.

c) Rapport du Fonds de solidarité

Lors de l'assemblée générale 2016, un montant total de CHF 60'000, exceptionnellement élevé dans le cadre du Centième anniversaire de notre paroisse, a été alloué. Il a été entièrement distribué, pour partie en soutenant des activités qui bénéficient régulièrement de

notre solidarité, parfois en leur versant davantage, et pour partie en apportant notre aide pour de nouvelles œuvres. L'aide d'urgence sollicitée pour faire face au drame de la famine dans la corne de l'Afrique en ce début d'année, est un exemple des sollicitations nombreuses, parfois urgentes, qui nous parviennent. Il n'est malheureusement pas possible de répondre à toutes positivement. La lutte contre la précarité, ici et ailleurs, reste au cœur des préoccupations, tout comme les projets d'éducation, de soutien aux personnes malades ou handicapées. Des remerciements nous parviennent régulièrement, à disposition des paroissiens qui souhaiteraient y jeter un œil à l'issue de l'assemblée.

En ce qui concerne le Fonds d'aide à la formation et à la culture chrétienne, doté de CHF 30'000, nous avons utilisé CHF 20'000 en faveur des conférences Théofil ainsi que pour soutenir des mesures d'appui scolaire via le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (appui scolaire aux mineurs migrants sous l'égide de l'EVAM).

d) Les projets en cours et futurs

Après le mandat d'étude confié en 2015 au Bureau AC Atelier Commun SA pour analyser la situation du bâtiment Bd de Grancy 19/19A et du Centre Mon-Gré, le Conseil de paroisse a mis en place, comme annoncé lors de notre dernière assemblée, une commission de réflexion afin d'une part, d'étudier l'utilisation future de ces locaux et d'autre part, pour définir le périmètre de ces travaux de réfection.

Cette commission comprend 9 membres : Abbé Gabriel Pittet, Catherine Gigon-Nicklaus, Cécile Kuhn, Maurice Exquis, Roland Leimbruger, Bruno Migliarini remplacé par Yannick Le Moigne dès mars 2017, Guillermo Rodriguez, Lucienne Giordano et Tanneguy Lestiboudois.

Ayant à l'esprit d'intégrer les besoins pastoraux, de poursuivre l'esprit d'accueil, et la volonté d'étudier différentes variantes et de prendre conseil auprès de spécialistes (urbanisme, construction, religieux), ce groupe s'est réuni à 5 reprises dès la fin du mois d'août 2016, sans perdre de vue les pré-requis du Conseil de paroisse présentés lors de l'assemblée de paroisse de l'an dernier. Il a largement débattu, écouté, pris en compte les idées de chacun et a finalement décidé à l'unanimité de mandater au mois de décembre dernier, le bureau AC Atelier Commun SA pour développer plus concrètement ce projet avec le cahier des charges suivants :

- Rendre visible la chapelle Mon-Gré au-dessus de l'esplanade avec de généreuses ouvertures, la chapelle demeurant au même niveau et avec le même volume qu'actuellement ;
- L'entrée de la chapelle Mon-Gré se fera par l'esplanade et non plus par la rampe d'accès actuelle, au moyen d'un escalier confortable et d'un ascenseur ;
- Conserver un espace semi-public, soit ouvert et public durant la journée, fermé et privé le soir et la nuit ;
- Augmenter la surface des salles paroissiales actuelles (étant entendu que celles-ci serviront en priorité pour les activités de la paroisse et des communautés maronite et de langue espagnole ou portugaise) ;
- Créer au niveau de l'esplanade un puits de lumière pour la chapelle et un foyer situé au sud de la nouvelle entrée de la chapelle ;
- Profiter de ces travaux pour rénover les installations techniques du bâtiment ;
- Le cas échéant, surélever le bâtiment existant pour créer de nouveaux espaces locatifs, afin d'autofinancer au maximum les travaux de la chapelle et des salles.

Depuis l'attribution de ce mandat, le groupe de réflexion s'est encore réuni à 5 reprises pour prendre les premières décisions et valider diverses variantes. Giuseppe Peduto d'AC Atelier Commun SA, présente au moyen d'images et de plans rétro-projetés l'avancement de ce projet : réfection de la chapelle (clocher sans cloche) et des salles paroissiales, rénovation de l'immeuble Bd Grancy 19/19A (gaines intérieures), éventuelle surélévation.

Selon toute vraisemblance, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée lorsque le projet sera abouti, afin de donner toutes les informations nécessaires pour permettre de prendre les décisions y relatives.

Question du Père Maroun Tarabay représentant la communauté maronite: Y a-t-il une date fixée pour le début des travaux ? La présidente explique que non, il est trop tôt pour avancer une date à partir de quand il faudra compter avec la fermeture de Mon-Gré, pour une durée estimée à environ deux ans.

3. Rapport financier

a) Rapport du Trésorier, présentation des comptes 2016 et du budget 2017

Bruno Migliarini a accepté la charge de trésorier en succédant ainsi à Martin Heinzmann, sachant qu'il pouvait compter sur l'engagement et le travail de la fiduciaire Favre&Perreaud SA. Il passe la parole à Corinne Anne Favre Perreaud, notre fidèle et très estimée trésorière mandatée, pour la présentation des résultats de l'exercice 2016 et la proposition de budget pour cette année 2017, non sans la remercier très sincèrement du fantastique travail accompli depuis belle lurette, et de son précieux soutien.

Avec nos produits pour CHF 321'403.04 et des charges pour CHF 684'782.05, les comptes de la paroisse connaissent un excédent de charges de CHF 363'379.01 auxquelles s'ajoutent encore des charges exceptionnelles pour CHF 380'972.05. Le total des produits exceptionnels est de CHF 1'000. Le produit net des immeubles de rapport étant de CHF 818'762.92, le résultat de l'exercice est quand même positif et s'élève à CHF 75'411.86.

Le budget 2017 prévoit un résultat intermédiaire (produits moins charges de l'association, plus le produit net des immeubles) de CHF 358'530, duquel il faut retrancher les charges exceptionnelles auxquelles il faut s'attendre à hauteur de CHF 283'000. Ceci laisse prévoir un résultat positif de CHF 75'530.

Au 31.12.2016, le bilan témoigne d'un montant de CHF 17'572'125.60 à l'actif et au passif, le capital de l'organisation se montant à CHF 1'098'465. Corinne Anne Favre Perreaud précise encore que nous avons remboursé en 2016 une hypothèque pour 2 Mio CHF. L'assemblée applaudit la présentation des comptes.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence de question au sujet de la situation financière de notre association, la parole est donnée à Jean Marescot (vérificateur avec M. Philippe de Preux) qui donne lecture du rapport de vérification de nos comptes. Ayant eu connaissance du rapport de révision simple de la fiduciaire AIGC, ils constatent la bonne tenue des comptes, la concordance du bilan et du compte de résultats et proposent en conséquence l'approbation des comptes tels que présentés. Avec les applaudissements de l'assemblée, les vérificateurs sont remerciés par Bruno Migliarini et déchargés de leur mandat. Personne ne demande à s'exprimer ni sur les comptes, ni sur le rapport des vérificateurs.

c) Approbation du rapport de gestion du Conseil de Paroisse, des comptes et du budget

Le rapport de gestion du Conseil de paroisse est adopté par 29 voix, aucune opposition ou abstention. Les comptes 2016 tels que présentés sont approuvés par 35 voix, aucune opposition ou abstention.

La présidente remercie l'assemblée de la confiance ainsi témoignée et propose, concernant l'attribution de l'excédant de recettes, de porter à CHF 45'000 (soit une augmentation de CHF 5'000 compte tenu des nombreuses sollicitations), le montant en faveur du fonds de

solidarité ainsi que de maintenir à CHF 30'000 la dotation au Fonds d'aide pour la formation et la culture chrétienne, proposition acceptée à la quasi unanimité (31 voix, sans opposition)

Au vu des nos importantes liquidités, Lucienne Giordano signale que notre association serait en mesure d'accorder des prêts à des institutions qui sont à la fois proches et amies, qui ont des besoins et qui nous sollicitent. Après avoir rappelé l'historique de nos prêts à des paroisses, Bruno Migliarini présente un projet de prêt en faveur de la paroisse Notre-Dame (Basilique du Valentin à Lausanne): Il s'agirait d'un prêt sans intérêt de l'ordre de CHF 300'000 pour la réfection de la basilique, de la cure (en cours), le réaménagement d'un bâtiment en logements, réaménagement de la cour, et enfin la deuxième étape des travaux de la basilique (intérieur).

D'autre part, Lucienne Giordano présente la sollicitation de la Fondation du Servan, active dans notre quartier depuis de nombreuses années avec des liens tissés avec notre paroisse. Le foyer abrite des enfants et adolescents en difficultés familiales pour des placements durables (entre 1 et 8 ans). Le bâtiment actuel, construit en 1934 et rénové en 1970, n'est plus aux normes. La démolition / reconstruction est acquise, le permis de construire accordé et le projet bénéficie du soutien du canton. Outre les financements déjà obtenus, la Fondation doit encore trouver des fonds. La proposition du Conseil : prêt de CHF 300'000 (garantie par une cédule hypothécaire sur un appartement sis à Rolle), moyennant remboursement à raison de 2% dès fin 2018, voire par des remboursements anticipés selon leurs moyens.

Au cours de la discussion sur ces prêts, Jean Marescot se demande qu'est-ce qu'on risque si cet argent que nous prêterions venait à nous manquer. Bruno Migliarini précise qu'à partir du moment où les logements du Valentin seront loués, la paroisse Notre-Dame pourrait commencer à rembourser, sur une durée d'env. 20 ans. Maurice Exquis demande si on peut avoir le plan financier global du projet et les autres prêteurs (banques, FEDEC-VD). Ces éléments seront connus du Conseil s'il s'avère que ces prêts se concrétisent.

Au vote, le budget 2017 tel que présenté est adopté par 35 voix sans opposition ni abstention. Concernant l'octroi de prêts à partir de nos liquidités, l'accord de principe de l'Assemblée paroissiale est donné par 33 voix sans opposition. Nous allons en informer la FEDEC-VD.

d) Décharge de leur mandat aux membres du Conseil de paroisse

Avec les applaudissements de l'assemblée, les membres du Conseil sont déchargés de leur mandat.

4. Élections statutaires

a) Selon les statuts de notre association, les conseillers sont élus ou peuvent être réélus pour une période de 3 ans et ne peuvent assumer plus de quatre mandats consécutifs.

Yannick Le Moigne a rejoint notre Conseil en 2011, fut réélu en 2014 pour une période statutaire de trois ans ; il est candidat à une réélection pour un troisième mandat. Il est réélu par acclamations.

Les autres membres du Conseil sont en cours de mandat et aucun n'a démissionné, de sorte qu'ils continuent à faire partie du Conseil, à l'exception déjà mentionnée, de Martin Heinzmann qui est devenu décan.

Pour compléter notre Conseil de paroisse, trois candidatures sont brièvement présentées à l'assemblée : Marió Freire Dos Santos, Caroline Hauser-Kalbermatten et Jean-François Calanca. Tous trois sont élus par acclamation sans opposition. Lucienne Giordano remercie et exprime une grande joie d'accueillir ces belles personnes pour renforcer notre Conseil.

b) Pour la vérification des comptes, Jean Marescot et Philippe de Preux, qui ont vérifié les comptes 2016, seraient disposés à accepter de poursuivre leur mandat pour un nouvel exercice. Marie-Louise Mello s'est également portée candidate et peut être élue comme suppléante. Ces personnes sont élues par acclamation sans opposition et remerciées par la présidente.

5 Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été formulée et personne ne sollicite la parole.

Accueil à la paroisse

6 Accueil

a) Espace abbé Zundel

L'abbé Marc Donzé présente ce qui se passe et ce que l'on trouve à l'espace Maurice Zundel, au premier étage de nos locaux paroissiaux du Beau-Rivage 1. Il rappelle que l'abbé Zundel a été accueilli par Mgr Ramuz ici au Sacré-Coeur et qu'il y est resté de 1946 à 1975. Soulignant son rayonnement spirituel très important, Marc Donzé relève que sa pensée et son œuvre sont bien plus connus maintenant que de son vivant.

La Fondation Maurice Zundel, créée en Suisse en 1995, veille au rayonnement de la pensée de ce grand mystique contemporain dont elle conserve les biens et protège la publication de ses œuvres. Elle en possède d'ailleurs l'ensemble des droits d'auteur au bénéfice du Carmel du Caire, conformément aux dernières volontés de Maurice Zundel. Domiciliée au séminaire inter-diocésain à Givisiez, elle poursuit comme buts de diffuser la parole, récolter les droits d'auteur et conserver les archives de M. Zundel (en partie à Givisiez, Neuchâtel et Paris).

Le grand objectif, à savoir la réédition des œuvres complètes de Maurice Zundel, est en route, sans oublier l'édition d'autres ouvrages : plusieurs livres ou brochures depuis le début de cette année y compris la première traduction en arabe (vie, mort et résurrection).

Marc Donzé annonce aussi la prochaine parution d'un recueil des billets de la plume de Maurice Zundel, parus dans les bulletins du Sacré-Coeur tout au long de son ministère chez nous: « Maurice Zundel, pèlerin de l'Espérance ».

Par ailleurs, l'association suisse des amis de Maurice Zundel se réunit chez nous, les archives sont aussi ici. Il y a le projet de lancer des groupes de lecture autour de la pensée de Maurice Zundel. La journée annuelle de l'association Zundel se tient le premier samedi d'octobre chaque année. En 2017, cette manifestation se tiendra au Sacré-Coeur. Finalement, quelques pièces de valeur, des manuscrits, pourront probablement être présentés cet automne.

b) Mission catholique de langue espagnole Vaud

Le Père Paulino Gonzalez exprime ses remerciements au nom de la communauté de langue espagnole au curé Gabriel Pittet, ainsi qu'aux membres des Conseils, pour l'aboutissement, au bout de plusieurs mois, des efforts visant à accueillir les prêtres de la communauté et ici, au premier étage, le secrétariat qui est aussi le siège de la mission cantonale. Rappelant qu'il y a des messes en espagnol depuis une vingtaine d'années dans notre église, et auparavant à la chapelle de Mon-Gré, il souligne cette nouvelle étape de collaboration. Nous allons vivre de belles choses ensemble.

Lucienne Giordano, toute émue, confirme à quel point cette présence est riche de promesses et apporte à notre paroisse un surcroît de vie, avec l'arrivée de plusieurs prêtres.

Partie pastorale

7. Rapport de la présidente du Conseil de pastorale

Catherine Gigon Niklaus évoque les temps forts qui ont marqué cette année jubilaire. D'abord les activités annuelles, comme le partage missionnaire, la soupe de la sainte Lucie,

la crèche Vivante, le repas des nations, les soupes de carême, sans oublier les concerts, les messes des familles, événements qui nous offrent à chaque fois des moments de convivialité, de partage, de rencontres et de découvertes. *« Merci à toutes les personnes qui se dévouent régulièrement comme les chefs scouts, les catéchistes, les membres des deux Conseils, l'équipe missionnaire, l'équipe de l'association Musiques au Sacré-Coeur, le groupe de réflexion pour Mon-Gré, Laura et Renald fidèles aux services des apéros et bien d'autres encore. MERCI du fond du cœur. Sans eux, sans elles, l'église n'aurait pas le même souffle, le même élan! ».*

A signaler la parution du livret de témoignages « Paroissiens du Sacré-Coeur Témoins de l'amour de Dieu », à disposition dans l'église. Débordant de paroles de Vie, il est un signe de l'Amour de Dieu qui nous est offert chaque jour. Un grand merci à Roland Leimgruber pour son travail.

A noter aussi que l'encyclique du pape François « Laudate Si », basée sur la sauvegarde de la Maison-Terre commune, a été présentée par Alain Viret au mois de novembre 2016, avec une question clé proposée comme fil conducteur: quels appels pour changer de mode de vie? Ce fut passionnant.

La messe du 7 mai 2017 pour les jubilés de l'Abbé André Z'Graggen, de sœur Marie-Noël et de sœur Teresa fut priante, festive et joyeuse.

Un des faits les plus marquants est l'accueil dans nos murs du secrétariat de la mission catholique de langue espagnole, déjà évoqué : Une source de synergie et d'enrichissements mutuels pour nos deux communautés. Ces liens vont encore se développer à l'avenir.

Catherine Gigon Niklaus annonce :

- le Pèlerinage paroissial chez St-Nicolas de Flüe à Fluëli/Sachseln le 1er juillet ;
- un parcours alphalive du 5 septembre au 5 décembre, un cheminement de redécouverte et d'approfondissement de la foi, de sa foi, qui se tiendra à Ste-Thérèse ;
- et aussi un projet exceptionnel : Une crèche qui touche à nos cinq sens sera installée au Sacré-Coeur pour la période de Noël.

C'est un village sicilien, avec son marché, son école, ses habitants, qui sera installé dans la salle St-Joseph et dans une partie de l'église. 100 bénévoles sont recherchés pour être présents pendant les heures d'ouverture de l'exposition, deux personnes par tranche de deux heures pour accueillir les visiteurs du 26 novembre au 14 janvier 2018. La mobilisation des paroissiens est attendue, à l'instar de celle qui avait vu s'ouvrir les portes des appartements lors de la rencontre de Taizé, à Genève. *« Je sais que le cœur des paroissiens est grand. Ici, c'est directement dans notre paroisse, que l'accueil se fera et j'en suis convaincue, nous vivrons une expérience inoubliable, grâce à votre engagement. »*

Elle conclut en citant le prier de Taizé, frère Aloïs: *« Le Christ réunit en une seule communauté des hommes et des femmes, des enfants et des personnes âgées, de tous horizons, langues et cultures, et même de nations opposées par l'histoire. Cherchons à en donner des signes simples là où nous vivons. »*

Arrivés au terme de l'assemblée ordinaire, la présidente cède la parole à notre curé Gabriel Pittet qui annonce son prochain départ, peut-être déjà à la fin de l'été: de sérieux soucis de santé, des changements dans les ressources pastorales et certaines frictions l'ont convaincu de s'approcher du vicaire épiscopal pour lui remettre sa disponibilité à rejoindre la retraite. Après quelques paroles chaleureuses, il invite à partager, comme de coutume, le verre de l'amitié. Émotion dans la salle et acclamation en « standing ovation ».